



Habilitation électrique Indices BS BE Manœuvre (Blended Learning)

PUBLIC

Chargé d'intervention non-électricien : Installateur de volet, chauffagiste, installateur de cuisines, technicien informatique, installateur d'alarme, agent d'entretien réalisant des raccordements, concierge... amené à effectuer des travaux de remplacement (fusible, lampe, prise, accessoire, interrupteur carte informatique) ou de raccordement d'un élément de matériel électrique sur un circuit en attente (volet, plaque de cuisson, chaudière...)

Toute personne amenée à effectuer l'exploitation courante des installations BT, réarmement de protection, changement de fusibles, manœuvres.

PRE-REQUIS

Maitriser le français ; Avoir des connaissances des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et de raccordement sur les installations et matériels sur lesquels il doit intervenir.

OBJECTIFS

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples, des manœuvres dans le respect des textes réglementaires ; Apporter les connaissances nécessaires à l'obtention de l'habilitation électrique (Suivant la norme NF C 18-510)

METHODES ET MOYENS

Parcours de modules composés de modules E-learning, questions, sons, vidéos, témoignages, images de synthèses interactives sur plateforme E-Learning SECILOGDIGITAL ; Exercices pratiques sur plateforme pédagogique ; Mise en place d'Equipements de protection individuelle et collective ; recueil de prescriptions conforme à la norme C18 510

DUREE

10H50

CONTENU



Cours E-Learning : 3,5h

- Évaluation des risques et Habilitation électrique
- Les habilitations et les acteurs
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
- Les mesures de protection
- Limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection collective
- Les équipements de travail
- Consignation (personnel électricien uniquement)
- En cas d'accident

- Procédure en cas d'incendie
- Travaux de raccordements et de remplacements
- Manœuvre

Formation pratique : 7h



- Mise en place d'Equipements de protection individuelle et collective.
- Réalisation d'une intervention de remplacement (mise hors tension + VAT), d'une intervention de raccordement (mise hors tension + VAT)
- Mise hors service d'un équipement
- Manœuvres de consignation

METHODE ET MODALITES

Les évaluations portent sur des contrôles de connaissance et savoir-faire. Le formateur transmet une recommandation à l'employeur qui prend la décision d'habiliter ou non le candidat.

SUPPORT DE VALIDATION DES ACQUIS

A l'issue de la formation, il sera délivré au participant qui aura satisfait aux évaluations, une attestation de formation suivant les préconisations du formateur

FORMATEURS

Experts dans le domaine technique et de la formation présentielle et à distance

